RÉGION ACADÉMIQUE LA RÉUNION

NOUVELLE DEMANDE DE TEMPS PARTIEL **ANNEE SCOLAIRE 2022-2023 ANNEXE 2**

Liberté	
Égalité	
Fraternii	té

	Discipline, :	Grade: Etab. d'affectation définitive :	
	Si affectation autre, préciser : TZR Etablissement de rattacheme	ent://	
	Mutation demandée pour la rentrée 2022 (à rens	eigner impérativement) :	
	- dans l'académie oui non - l	hors académie oui non	
	Service hebdomadaire demandé: - personnel d'éducation, et psychologues de l'éducation d'un service à temps plein	on nationale 50 % 60% 70% 80% 90% (1)	
	- personnel enseignant : obligation de service réglementaire :	// heures (2)	
	réduction de service sollicitée :	// heures	
	quotité souhaitée :	heures	
	- si annualisation demandée : périodes travaillées : - du 17 août 2022 au 09 février 2023 (dates à confirmer)		
	- du 10 févri	er 2023 au 8 juillet 2023 (dates à confirmer)	
	AVIS ET OBSERVATIONS EVENTUELLES DU CHEF D'ETABLISSEMENT	A REMPLIR PAR LE DEMANDEUR	
•	Avis favorable pour un service hebdomadaire de	VU et pris connaissance de l'avis du chef d'établissement :	
	□ heures (4) (5)		
		Je maintiens ma demande de : heures (2	
	Observations éventuelles :	Je demande à surcotiser - caractère irrévocable □ oui □ non	
		A défaut d'obtenir la quotité demandée ci-dessus éventuellement modifiée, j'opte pour le service :	
		* à mi-temps □ (3) le retour à temps complet □	
	A le Signature et cachet de l'établissement	A Le Signature	
	PROGRAM PEO	TODAY	
	DECISION REC	TORALE	

Rayer la mention inutile Compléter : 15,18,20 Cocher la case utile

¹⁾ 2) 3) 4) 5) Service hebdomadaire : heures d'enseignement et réduction/majoration de service statutaire

La proposition du chef d'établissement doit tenir compte du service qu'il prévoit de confier à l'intéressé, compte tenu des besoins de la discipline